



APRÈS LE BAC STAV

[Sciences et technologies de l'agriculture et du vivant]

Avec un profil scolaire équilibré dans toutes les matières, les bacheliers STAV peuvent continuer leurs études dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, du service en milieu rural...

BTSA-BTS-DUT

Dans la droite ligne du bac STAV, les BTSA, BTS et DUT sont accessibles sur dossier scolaire. Associant cours théoriques, pratique professionnelle et stages sur le terrain, ils conduisent à un niveau bac+2 qui permet de s'insérer sur le marché du travail ou de continuer des études (pour préparer une licence pro ou un diplôme d'ingénieur).

Les brevets de technicien supérieur agricole (BTSA)

La majorité des bacheliers technologiques agricoles prépare, en 2 ans, un BTSA, au sein d'un lycée agricole ou en école.

• 16 spécialités sont accessibles : agronomie ; productions végétales ; aménagements paysagers ; analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole ; analyses agricoles biologiques et biotechnologiques (Anabio-tec) ; aquaculture ; développement de l'agriculture des régions chaudes ; développement, animation des territoires ruraux ; génie des équipements agricoles ; gestion et maîtrise de l'eau ; gestion et protection de la nature ; gestion forestière ; production horticole ; productions animales ; sciences et technologies des aliments ; technico-commercial ; viticulture-œnologie.

Les BTS et DUT

Les bacheliers STAV peuvent préparer, en 2 ans, un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un diplôme universitaire de technologie (DUT).

• Parmi les spécialités de BTS qui sont accessibles : bio-analyses et contrôles ; qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries ; technico-commercial ; techniques et services en matériels agricoles. *Attention* : la priorité est souvent donnée aux bacheliers STL ou STI2D.

• Côté DUT, l'unique spécialité envisageable est le DUT génie biologique (option agronomie, en particulier). À fort contenu scientifique, ce diplôme donne plus volontiers la priorité aux bacheliers S et STL.

Certificats de spécialisation

Certains bacheliers préparent, en quelques mois, un certificat de spécialisation (CS) au sein d'un lycée agricole, d'un CFA (centre de formation d'apprentis) ou d'une école.

• Les CS agricoles forment à des compétences variées (conduite d'élevage, comptabilité, vente...), utiles aux professionnels de l'élevage, de l'exploitation agricole, de l'aménagement paysager, du machinisme agricole... Le cursus se déroule souvent sous contrat d'apprentissage.

À noter : certains CS exigent un BTSA.

Écoles

Quelques bacheliers STAV optent pour une école spécialisée et préparent un diplôme professionnel, en 1 à 5 ans. Accès sur concours ou dossier. Attention aux dates d'inscription!

- Les formations complémentaires en tourisme rural ou en gestion sont adaptées. Se renseigner en CIO.
- Les écoles d'ingénieurs post-bac sont peu nombreuses dans le domaine de l'agriculture. La sélection, qui se déroule l'année de terminale, est sévère. La priorité est par ailleurs donnée aux bacheliers S.

Université

À l'université, ce sont les licences professionnelles, accessibles après un BTS ou un DUT, qui conviennent le mieux aux bacheliers STAV.

- Les licences professionnelles recrutent sur dossier (généralement après un BTSA) et durent 1 an. Les mentions productions animales, productions végétales, agronomie sont les plus adaptées.
- Peu de bacheliers STAV optent pour un parcours universitaire classique, peu adapté à leur profil. Les licences de sciences de la vie, chimie et physique... s'appuient sur le programme du bac S.

Prépas

Rares sont les bacheliers STAV qui s'inscrivent en classe prépa. Deux filières de prépas scientifiques leur sont pourtant accessibles.

- La prépa TB (technologie-biologie), en 2 ans, leur est ouverte, même si elle admet en priorité les bacheliers STL. Elle permet de présenter les concours d'entrée dans les écoles d'agronomie ou vétérinaires. Elle est proposée dans neuf lycées (Amilly, Rheu, La Madeleine, Limoges, Lyon, Marseille, Paris, Toulouse et Strasbourg).
- La prépa ATS biologie en 1 an peut également être envisagée après un BTSA, un BTS de biologie, d'agriculture ou le DUT génie biologique. Elle vise également l'entrée en écoles d'agronomie ou vétérinaires. Elle est proposée dans une quinzaine de lycées agricoles. Accès sur dossier. ■



Des ouvrages de l'Onisep

Dans la collection :

« Parcours » : *Les métiers de l'environnement et du développement durable* ; *Les métiers auprès des animaux* ; *Les métiers de l'agriculture et de la forêt*.

En vente sur www.onisep.fr/lalibrairie

➔ Pour tout savoir
sur les inscriptions
dans l'enseignement supérieur
consultez www.onisep.fr/apb